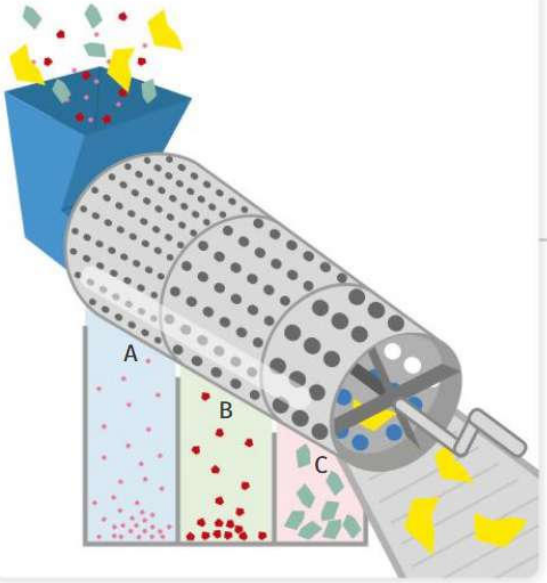
12 Tri des déchets

Les déchets déposés dans les poubelles, les bennes ou les collecteurs sont conduits dans des centres pour y être triés. Ce tri est réalisé en trois étapes :

- Étape 1 : séparation automatique des déchets selon le type de matériaux (aimantation, taille, apparence). Cette première étape permet de séparer les déchets par grandes familles de matériaux (cartons, plastiques, papiers, métaux, etc.).
- Étape 2 : contrôle manuel effectué par des agents.
- Étape 3 : stockage des déchets par type de matériau, puis envoi dans des usines afin de procéder à leur recyclage.



Le tri selon la taille des déchets s'effectue à l'aide d'une machine appelée trommel. Il s'agit d'un cylindre perforé de trous de différentes tailles dans lequel on déverse les déchets par le haut. Le schéma ci-contre permet d'illustrer son principe de fonctionnement.



Trommel utilisé pour trier les déchets par taille

1. Rappeler le type de matériau qui peut être séparé des autres lors du tri à l'aide d'aimants.
2. À partir du schéma, expliquer le principe du trommel en précisant pour quelle raison les petits trous (A) se situent avant les grands trous (C).
3. Lors de l'étape 3, les déchets triés peuvent être en partie recyclés pour fabriquer de nouveaux objets. Expliquer pourquoi le fait de recycler est une opération qui préserve la nature en utilisant les mots suivants.

décomposition | nature | accumulation | ressources | épuisement | pollution

Coups de pouce

Retrouve des coups de pouce pour réussir cet exercice sur LLS.fr/S6dechets